

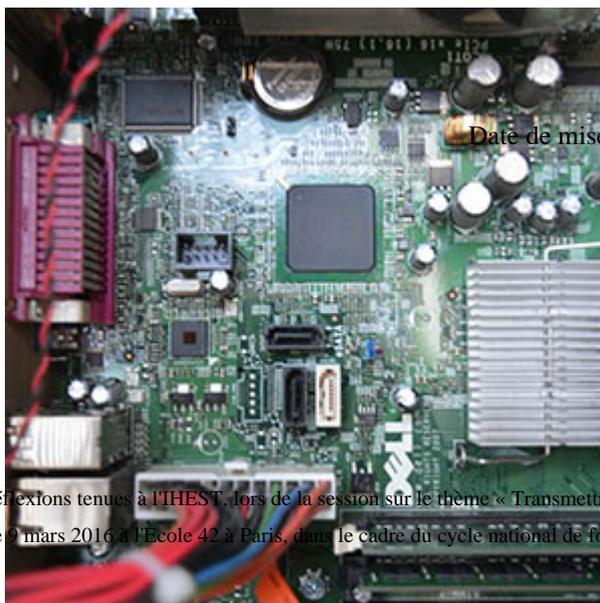
Extrait du Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie

<https://www.ihest.fr/la-mediathèque/collections/perspectives/transmettre-a-l-heure-du-numérique>

Synthèse

Transmettre à l'heure du numérique : vers un nouveau paradigme pour l'éducation ?

- La Médiathèque - Collections - Perspectives -



Date de mise en ligne : mardi 17 mai 2016

Description :

Ce document synthétise les réflexions tenues à l'IHEST, lors de la session sur le thème « Transmettre à l'heure du numérique : vers un nouveau paradigme pour l'éducation ? » qui a eu lieu le 9 mars 2016 à l'École 42 à Paris, dans le cadre du cycle national de formation « Espaces de la science - Territoires et sociétés ».

Copyright © Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie -

Tous droits réservés

Ce document synthétise les réflexions tenues à l'IHEST, lors de la session sur le thème « [Transmettre à l'heure du numérique : vers un nouveau paradigme pour l'éducation ?](#) » qui a eu lieu le 9 mars 2016 à l'Ecole 42 à Paris, dans le cadre du cycle national de formation « Espaces de la science - Territoires et sociétés ».

Il se base sur les interventions de : **Francesco Avvisati**, analyste, Direction de l'éducation et des compétences, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ; **Daniel Colas**, membre fondateur, club Gestion des connaissances ; **Tiphaine Liu**, doctorante, laboratoire Science technique éducation formation, Ecole normale supérieure de Cachan, université Paris-Saclay ; **Dominique Massoni**, directeur du développement des ressources humaines et de la communication interne, Arkema ; **Jean-Marc Monteil**, recteur, chargé d'une mission sur la politique numérique pour l'éducation nationale par le Premier Ministre ; **Nicolas Sadirac**, directeur, Ecole 42 et **Francis Sellam**, inspecteur de l'Education nationale pour l'enseignement technique en économie-gestion (métiers de bouche).

Alors que la réforme des collèges est en marche, que le gouvernement a adopté en 2014 la loi Formation professionnelle, emploi et démocratie sociale et entend développer et valoriser les formations par alternance, la question de la transmission des compétences paraît plus que jamais être au cœur des préoccupations du politique. Cette interrogation sur les compétences s'inscrit dans le contexte d'une révolution numérique qui affecte l'économie et la société dans son ensemble, au premier chef le monde du travail.

Le recteur Jean-Marc Monteil, chargé d'une mission sur la politique numérique pour l'éducation nationale par le gouvernement, a ouvert la session en pointant les enjeux de la société numérique. Il a plaidé en faveur d'une réflexion "plus dense" et "plus rapide" sur les conséquences des technologies numériques dans notre vie quotidienne car "il faut anticiper les comportements individuels, collectifs, économiques".

Cette préoccupation est partagée par les acteurs de l'entreprise et de l'enseignement professionnel comme l'a montré le débat avec Daniel Colas, Dominique Massoni et Francis Sellam. A l'heure du numérique, il devient urgent de repenser la transmission des compétences et plus généralement la valorisation du patrimoine immatériel des organisations. Les méthodes innovantes doivent être mises en avant, y compris dans l'enseignement professionnel. Cela dit, concernant l'utilisation des outils numériques à l'école, il n'existe pas de modèle à suivre, remarque Francesco Avvisati. L'introduction des TIC doit être maîtrisée et se faire en cohérence avec les autres pratiques ou changements dans l'éducation.

Faut-il rompre avec les codes du système éducatif classique ? Comment faire évoluer les modes d'apprentissage ? Pour former des développeurs informatique "capables d'inventer les produits de demain" selon les termes de Nicolas Sadirac, l'Ecole 42 a fait le pari de la rupture avec la tradition scolaire. Et elle utilise massivement son modèle culturel "en tant que dispositif d'enseignement à part entière" souligne Tiphaine Liu. Là réside sa vraie innovation.

[La société numérique : défis et enjeux](#)

L'entrée du numérique dans notre quotidien modifiera profondément à terme nos comportements, nos modes d'organisation et la nature des emplois. C'est « une nouvelle représentation du monde » qu'il convient de construire, affirme Jean-Marc Monteil, et dans cette perspective, l'éducation a un rôle

fondamental. Une réflexion partagée dans les entreprises et l'enseignement professionnel, comme l'a montré le débat entre Daniel Colas, Dominique Massoni et Francis Sellam sur l'enjeu de la transmission des compétences.

La révolution numérique affecte l'économie et la société dans son ensemble et au premier chef le monde de l'éducation et du travail. « Le numérique est certes une révolution technologique mais au-delà, nous sommes entrés dans un monde qui va réclamer un certain nombre de modifications comportementales, organisationnelles et sociétales » a déclaré Jean-Marc Monteil en proposant de se pencher sur les enjeux de la société numérique.

La suprématie économique des Etats-Unis est indéniable. Ce pays représente 87% de la capitalisation boursière des entreprises numériques contre 2% en Europe. Les quatre entreprises surpuissantes du numérique - les GAFAM pour Google, Apple, Facebook et Amazon - sont américaines et ont réalisé un tiers des fusions-acquisitions mondiales entre 2012 et 2014. Face à cette force de frappe, la France et l'Union européenne ne sont pas dans une situation favorable et les Américains ont accumulé une telle avance que l'on peut, selon le recteur, considérer que « la bataille technologique est perdue ». Mais une nouvelle se profile, celle des usages. Et là, l'UE doit investir et se battre pour se faire une place dans la compétition mondiale.

Avec le développement du Big data et des clouds (85% d'entre eux sont en Asie), les enjeux scientifiques et technologiques sont considérables. Dans le domaine des algorithmes, par exemple, la France est plutôt bien placée grâce à l'excellence de son école mathématique, « la meilleure du monde ». La multiplication des objets connectés - ces appareils « communicants » qui constituent ensemble « l'Internet des objets » (IdO) - va entraîner la mise en place de « plateformes du futur » pour les gérer. La nouvelle compétition économique et scientifique se jouera à cet endroit, souligne Jean-Marc Monteil. Et ce n'est pas seulement une question de croissance, prévient-il, mais aussi un enjeu de pouvoir car qui maîtrisera ces plateformes maîtrisera la communication.

Une question politique

L'entrée du numérique dans notre quotidien modifiera profondément à terme nos comportements, nos modes d'organisation et la nature des emplois. Deux secteurs majeurs, le travail et la santé, seront transformés par l'introduction du numérique. Au travail, selon le recteur, « nous passons d'une organisation verticale à une organisation horizontale, réticulaire » qui remet en cause la hiérarchie habituelle. La notion même de temps de travail est bousculée par la disparition des frontières entre vie professionnelle et vie privée. Dans la santé, les objets connectés vont soutenir la montée en puissance de la médecine prédictive de précision. Le patient potentiel devient acteur de sa propre santé et cela n'ira pas sans poser des enjeux éthiques liés notamment à l'utilisation des données personnelles. Ce seul exemple illustre la nécessité d'apprendre à gérer notre identité numérique dès l'enfance car « nous laissons des traces partout ». Agrégées, ces données acquièrent une valeur économique car elles permettront par exemple, de définir très précisément des profils comportementaux et de consommation. « Une grande partie de l'activité économique du numérique repose sur l'exploitation des données personnelles » rappelle l'intervenant.

Cette nouvelle économie modifiera la physionomie de l'emploi. « Dans les quinze ans à venir, entre 30 et 45% des emplois seront détruits mais personne n'est en mesure de dire la nature et le contenu des emplois de demain, des futurs métiers. C'est une question politique fondamentale » observe Jean-Marc Monteil, en regrettant que la prise de conscience ne soit pas à la hauteur des enjeux. Selon lui, la réflexion sur les conséquences des technologies numériques dans la société doit « être plus dense » et plus rapide car « il faut anticiper les comportements individuels, collectifs, économiques ». « Le changement de paradigme que représente le numérique devrait faire l'objet d'une déclaration de politique générale, suggère-t-il, il faut avoir un grand dessein ».

Vers une école plus inclusive ?

C'est « une nouvelle représentation du monde » qu'il convient de construire et dans cette perspective, l'éducation a un rôle fondamental. Confronté à une « obésité informationnelle », l'individu doit être capable de hiérarchiser, comparer, trier, organiser l'information et pour ce faire, il y a besoin de professionnels car l'essentiel est d'apprendre à distinguer entre la croyance et le savoir. L'éducation traditionnelle ne l'a pas permis car elle ne livre pas les clés de la construction de la connaissance mais le savoir. La méthode de production du savoir - à la base de la démarche scientifique - ne fait pas partie de la formation initiale, regrette le recteur. Or il est essentiel aujourd'hui de développer de nouvelles compétences méthodologiques, qui permettront de s'adapter plus facilement aux futurs métiers.

La capacité d'externaliser de la mémoire grâce au cloud transforme l'apprentissage à l'école comme dans l'entreprise. L'individu peut désormais libérer de la mémoire pour faire autre chose et cette possibilité nouvelle pousse à repenser l'organisation du travail, des responsabilités et le recalibrage des activités. Le travail devient collaboratif et interactif, favorisant une logique de projet qui fait appel à des capacités multiples mais fort éloignée des processus normés de l'éducation traditionnelle. Le système éducatif actuel ne sollicite que deux formes d'intelligence, l'intelligence logico-mathématique et l'intelligence verbale, observe Jean-Marc Monteil, or l'intelligence est plurielle et avec le numérique la donne va changer. En effet, il permet de jouer davantage sur la pluri-contextualisation, de mettre en place une organisation permettant d'avoir des modalités diverses de présentation du savoir qui créent des conditions d'une égalité d'accès à l'information pour tous. Si l'école parvient demain à pluraliser ses environnements pour présenter et donner du sens à des choses communes à tous, elle sera beaucoup plus inclusive qu'aujourd'hui. En ce sens, le numérique est un des moyens de lutter contre l'échec scolaire et de poser les questions de l'apprentissage et de la transmission des compétences dans des termes différents.

Management des connaissances et innovation

Ces interrogations sont largement partagées en entreprise et dans l'enseignement professionnel comme l'ont illustré les expériences de Daniel Colas, de Dominique Massoni et de Francis Sellam. Le management des connaissances (KM, pour Knowledge management) est un sujet transversal et universel pour toute entreprise, a rappelé Daniel Colas. La connaissance demeure un capital économique, un facteur de productivité concurrentiel à l'heure du numérique, qui bouleverse en effet le fonctionnement des organisations en faisant émerger des usages disruptifs des technologies. Selon lui, le lancement d'un projet de KM ne saurait se limiter à une approche quantitative, basée sur le retour sur investissement. « Toute organisation a un patrimoine de connaissances partagées et réutilisables qu'il faut constituer et entretenir grâce à des processus dédiés ». Cette connaissance collective est disponible pour produire et innover, explique-t-il, elle est à la fois implicite (celle de l'expert) et explicite, contextualisée (la transmission de savoir-faire). Des processus de veille (ce qui se fait à l'extérieur) et de coopération (avec d'autres communautés de travail) sont nécessaires pour l'exploiter. L'enjeu est désormais d'intégrer ces fondamentaux dans le monde numérique en prenant en compte la dimension temporelle. La capacité de mémorisation est un atout pour transmettre la connaissance - celle-ci doit pouvoir être réutilisée par d'autres personnes longtemps après - mais il faut aussi prendre garde à la propension à agir dans un temps court, sans se préoccuper de la constitution de ce patrimoine. Le « KM 2.0 » reste à inventer.

Cette réflexion sur le patrimoine immatériel dans l'entreprise doit inclure le « savoir y faire » qui fait appel à l'intelligence de la tâche, a plaidé Dominique Massoni. Pour comprendre comment se construisent les savoir-faire, un détour par l'ergonomie de l'activité est utile. Il met en lumière la différence fondamentale entre le travail réel et le travail prescrit. Le travail réel repose sur un compromis opératoire, le « savoir y faire », qui suggère, dans une situation singulière, « le recours à des astuces, à la malice professionnelle conjuguée à de la prudence ». Le défi, dans l'entreprise, est de pérenniser les conditions de ce « savoir y faire » pour le transmettre. Arkema a mené une étude de cas dans une usine de fabrication de polymères qui utilise un hyper compresseur. Détecter le moindre

problème de fonctionnement sur cette machine requiert la convocation de plusieurs sens, l'ouïe, l'odorat, le toucher. Pour former un bon opérateur, l'expérience est plus importante que la formation théorique. Pour conserver cette mémoire sensorielle, diffuser et faire partager ce « savoir y faire », un film pédagogique réalisé collectivement avec les opérateurs a été produit.

L'innovation pédagogique est majeure dans l'enseignement professionnel, remarque Francis Sellam. Au niveau national, la rénovation des lycées professionnels met l'accent sur l'accompagnement personnalisé des élèves pour les guider dans leur orientation et les examens reposent de plus en plus sur les compétences. Au sein des établissements, la pratique de la classe inversée se développe. L'élève aborde les cours chez lui et le professeur profite du temps libre ainsi dégagé en classe pour organiser des activités, des projets en groupes et des échanges qui répondent mieux aux besoins individuels de chacun. Dans ce contexte, le numérique est un outil au service d'une approche pédagogique qui va amener les élèves à améliorer leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs compétences. Car, dans le domaine de l'éducation, insiste l'inspecteur, l'innovation est d'abord humaine. Cependant, le professeur qui innove sur le plan pédagogique est trop souvent seul, regrette-t-il, et la formation sur cet enjeu n'est pas obligatoire... Résultat, l'éducation nationale ne parvient pas à valoriser les enseignants innovants.

Les jeunes et le numérique

Quelle est la place des nouvelles technologies dans la vie des élèves de 15 ans ? L'étude de l'OCDE « Students, Computer and Learning, making the connection », publiée en septembre 2015, apporte des éléments de réponse. Francesco Avvisati livre les principales conclusions de ces travaux.

Dans les pays développés du Nord la quasi-totalité des jeunes a accès à un ordinateur à la maison et à une connexion Internet quel que soit leur milieu socio-économique. Les inégalités d'accès restent cependant très marquées dans d'autres régions du monde comme l'Amérique latine. Pendant leur temps libre passé sur Internet, les jeunes font des activités (participer à des réseaux sociaux, surfer sur Internet pour regarder des vidéos, chatter,...) qui ne réclament pas des compétences numériques développées. La fracture numérique persiste dans la qualité des usages entre élèves favorisés et élèves défavorisés : les premiers sont plus nombreux à utiliser le courrier électronique, à chercher des informations pratiques sur Internet et à suivre l'actualité. L'usage que font les jeunes de l'ordinateur et d'Internet est ainsi conditionné par les compétences (lecture, écriture, ...) qu'ils ont acquises pour les utiliser, observe Francesco Avvisati.

Les jeunes possèdent-ils les clés du numérique ? La lecture numérique requiert des compétences de navigation, d'évaluation (jugements en temps réel sur la qualité, la pertinence et la crédibilité des sources) et de gestion des processus cognitifs (fixer, surveiller et réguler les objectifs et les stratégies adaptées). Des élèves ont été soumis à une épreuve de lecture numérique (exercice SERAING) utilisant comme supports des formats typiques de sites web. Il en ressort que dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves savent naviguer. Cependant, 1 élève sur 8 est désorienté (il a parcouru plus de pages non pertinentes que pertinentes). Les pays qui comptent le moins d'élèves désorientés sont le Canada, l'Australie et Singapour car les compétences requises sont davantage qu'ailleurs développées à l'école.

Ce constat conduit à s'interroger sur les outils numériques à l'école. Le nombre d'élèves par ordinateur dans les établissements scolaires varie beaucoup selon les pays (par ex. un élève par ordinateur au Royaume-Uni contre 3 en France).

Néanmoins, il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'ordinateurs et l'amélioration des résultats scolaires. Les pays scandinaves et le Royaume-Uni sont les utilisateurs les plus intensifs des TIC à l'école alors qu'en France seulement 24% des enseignants déclarent faire utiliser ces technologies en classe ou dans des projets (étude TALIS

2013). L'étude montre que les élèves qui font une utilisation modérée de l'ordinateur à l'école réussissent mieux. Il faut en effet être sélectif dans les activités pratiquées à l'école. Ainsi, le fait de surfer sur Internet améliorera les performances scolaires si l'enseignant en fait une activité d'apprentissage.

Francesco Avvisati en conclut qu'il n'existe pas de modèle à suivre. L'introduction des TIC doit être maîtrisée et se faire en cohérence avec les autres pratiques ou changements dans l'éducation. Leur utilisation doit répondre à des finalités pédagogiques pour être efficace. Ce sont les enseignants les plus enclins à l'utilisation de pratiques individualisées ou du travail en groupe qui intègrent le mieux les TIC dans leur enseignement. Il faut donc former les enseignants à ces méthodes pédagogiques. Enfin, un plan numérique doit être un plan d'apprentissage avant d'être un plan d'équipement. Car in fine, la capacité à mener le changement dans les organisations repose toujours sur des personnes.

Ecole 42, la rupture comme principe

Créée en 2013, l'Ecole 42 a l'ambition de former les jeunes aux métiers d'avenir du numérique. Elle a défini une pédagogie qui rompt avec les codes du système éducatif classique et mis en place son propre modèle culturel. Exploration avec Tiphaine Liu et Nicolas Sadirac.

Que faire quand le système éducatif ne forme pas les informaticiens dont les entreprises ont besoin dans le domaine des nouvelles technologies ? Créer une école ! En 2013, Xavier Niel, le fondateur de Free, investit 100 millions d'euros dans la création de l'école 42. « Le système éducatif ne sélectionne pas les élèves sur des critères en phase avec ce que nous recherchons dans le numérique, constate Nicolas Padirac, directeur de l'école, beaucoup de personnes éliminées du système scolaire sont de très bons informaticiens ». Selon lui, ce système forme « des gens disciplinés, normalisés, destinés à être remplaçables dans le monde industriel ». Il a « très bien fonctionné » accorde-t-il, mais il n'est plus en phase avec les règles du jeu dans un monde du travail transformé par le numérique. Si la France, 5ème puissance économique mondiale, n'est qu'au 20ème rang dans ce secteur, c'est bien qu'« il existe un problème spécifique », estime Nicolas Padirac. Or, la croissance économique future est largement liée à la capacité d'innovation et de transformation digitale des entreprises.

Ouverte à tous (de 18 à 30 ans) sans condition de diplôme, sept jours sur sept et 24 heures sur 24, l'école 42 forme gratuitement à la programmation « des gens capables d'inventer les produits de demain » car « c'est la capacité à capter les besoins des nouveaux utilisateurs qui fait la différence désormais » insiste-t-il. « Dans le numérique, nous sommes passés de métiers de support (la traduction dans l'ordinateur des processus de production) à des développeurs informatique qui co-inventent les nouveaux métiers avec d'autres personnes dans l'entreprise ». Ces informaticiens doivent être « inventifs et collaboratifs ». L'école 42 va « chercher ces talents, les développer et optimiser leur impact sur le marché ».

Pour remplir cette mission, l'école « se revendique en parfaite opposition par rapport à la tradition scolaire, explique Tiphaine Liu, non seulement dans sa communication (« nous ne sommes pas une école ordinaire ») mais aussi dans ses dispositifs pédagogiques : une école sans professeurs, sans cours, sans diplômes délivrés, sans pré-requis, ... ». Son modèle n'est cependant pas totalement nouveau car « il est directement issu du modèle Epitech » remarque la chercheuse, une école formant à la programmation et créée en 1999 par le groupe IONIS. Tout le personnel de l'école 42 lors de sa création est issu d'Epitech et le dispositif pédagogique testé et mis en place dans cet établissement est réutilisé à 42 et poussé encore un cran plus loin.

Le rituel d'intégration

La sélection à l'entrée se fait sur « la capacité cognitive et de travail en groupe », précise Nicolas Padirac. Une fois passée l'épreuve de deux heures des tests en ligne (80 000 personnes les ont tentés et 20 000 les ont terminés en 2015), les candidats admissibles (3000) intègrent « la piscine » pendant quatre semaines pour faire l'apprentissage du langage C de programmation en réalisant des projets informatiques. Il s'agit d'une immersion intensive (20h d'informatique par jour selon le directeur) avec mille individus regroupés dans la même salle. « Nous testons leur capacité à travailler en groupe, à supporter un environnement changeant et instable » explique le directeur. Beaucoup de candidats dorment sur place. Toute consigne dans un énoncé est susceptible d'être changée jusqu'à une heure avant l'heure finale du rendu. « Nous travaillons beaucoup sur leur faculté à s'adapter en permanence au changement ». Dans la piscine, il n'y a ni professeurs, ni encadrants, ni transmission de connaissances. « L'informatique se révolutionne en permanence, note Nicolas Padirac, stocker de la connaissance est un danger. Nous fabriquons des situations dans lesquelles les candidats ont toujours un problème à résoudre mais sans avoir de références. Ils inventent donc des solutions par la discussion entre eux et cela développe leur sens coopératif et créatif ». A l'issue de ce processus de sélection, les meilleurs candidats (1 000) sont admis pour une durée de trois à cinq ans. Au cours de ce cursus, chaque étudiant doit valider une série de projets. L'école ne délivre pas de diplôme à la sortie.

Ce « processus ritualisé d'intégration », selon les termes de Tiphaine Liu, est d'emblée éclairant sur les principes pédagogiques appliqués par l'école. La rupture tout d'abord. Comme le souligne la chercheuse, « former des développeurs innovants, c'est d'abord rompre avec les codes du système d'enseignement connu. Pour cela, il est nécessaire de repenser les espaces, les relations, les modes, la temporalité de la transmission pédagogique ». L'élève doit être au centre de son apprentissage, « il s'émancipe de l'autorité des maîtres en apprenant à apprendre », en particulier grâce à la mise à disposition de ressources et de projets mobilisables à tout moment. L'apprentissage passe en premier lieu par l'action concrète (Learning by doing de J. Dewey) avec la réalisation de projets et le Peer 2 Peer learning entre élèves. L'école est ouverte à la société, précise-t-elle, et l'environnement de formation est pensé pour favoriser la construction de la future identité professionnelle des élèves et leur intégration dans les réseaux. Enfin, la conscience du collectif est très valorisée, « l'élève doit apprendre à échanger, collaborer ». La pédagogie se rapproche d' « un grand jeu vidéo avec des challenges à valider, l'école 42 ne propose pas de référentiel de compétences » résume Nicolas Padirac.

Un modèle culturel d'organisation

En définitive, ceux qui intègrent définitivement l'école sont finalement aussi ceux qui adhèrent à son modèle culturel d'organisation, insiste Tiphaine Liu. Selon elle, « la sélection joue autant sur les critères d'adaptation à la culture de l'école que sur les critères d'aptitude à la programmation ». Cette culture est un mélange de trois composantes principales : la culture geek (noms des espaces de l'école, « walhalla, la terre du milieu, sastantua, bocal (réservé à l'équipe dirigeante), etc. » ; ton des vidéos et des exercices projets, ...) ; la culture hacker (notamment pour le modèle d'apprentissage : la passion et le partage de la solution, le mélange d'individualisme et de liens avec la communauté) ; le pragmatisme et la roublardise propres aux self-made men. Les profils des fondateurs de l'école sont très proches de ces caractéristiques ; « ils proposent l'école qu'ils auraient aimé intégrer si elle avait existé à l'époque. Une école à leur image » remarque la chercheuse. Selon elle, la vraie innovation de 42 réside dans « l'utilisation massive » de cette culture d'organisation en tant que dispositif d'enseignement à part entière

La formation proposée repose « sur l'idée que l'élève, libéré de certaines obligations émanant de l'institution scolaire et animé par le plaisir du faire, s'engagera dans l'apprentissage » note-t-elle. « L'école transfère la prise en charge de l'apprentissage effectif sur l'élève. On peut s'interroger sur ce procédé » ajoute-elle en remarquant que les dirigeants eux-mêmes conviennent que cette pédagogie ne correspond pas à tous les profils. « Notre sélection

fonctionne, assure Nicolas Padirac, nous avons très peu d'étudiants qui ne sont pas à leur place ». Depuis le lancement de l'Ecole 42, moins de 10% des étudiants ont arrêté la formation en cours de route. Le directeur l'écrit dans son éditorial publié sur le site Internet de l'école et adressé aux élèves : « Nous voulons que chacun d'entre vous participe à son éducation mais aussi à celle des autres et contribue de cette façon à la création d'une oeuvre collective appelée 42, école 2.0 ou peer-to-peer à l'image du web collaboratif ».

Le modèle 42 ne laisse pas indifférent et les partenariats se multiplient avec HEC, l'université de Paris-Saclay, Sciences-Po ou encore l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. « Nos étudiants doivent avoir le plus d'impact possible et pour inventer il faut que les très bons dans leur domaine respectif collaborent entre eux » souligne le directeur. Des partenariats sont également engagés avec des incubateurs de start-ups - en 2015, les étudiants de 42 ont créé 60 entreprises - et l'école mise également sur la future dynamique de la Halle Freyssinet, le « plus grand incubateur du monde ». En partenariat avec la Ville de Paris, ce projet, co-financé par Xavier Niel et par la Caisse des dépôts et consignations, accueillera mille start-ups pour favoriser le partage d'expériences et de connaissances.

42 et culture geek

« 42 : le nom est très signifiant, il reprend la réponse donnée par une machine à la grande question « de la vie, de l'univers et du reste » dans un ouvrage de science-fiction culte pour geek. Il véhicule un certain nombre de représentations, valeurs, références. Notamment : la vie est absurde, le mieux c'est de ne pas prendre les choses au sérieux. La seule chose qui est stable, mais stupide, c'est la machine. Il faut donc s'appuyer sur la stabilité de la machine et apprendre à composer avec l'instabilité permanente du reste. On est en plein dans la culture « geek ». »
Tiphaine Liu.